

On remarquera que cet arrêté élargit considérablement le cercle des attributions prévues par le programme de 1867. Les honorables directeurs de *South-Kensington Museum*, en le rédigeant, ne s'étaient préoccupés que d'un seul intérêt, celui des beaux-arts, ils avaient totalement négligé celui des lettres et des sciences. Il n'y a rien là qui doive surprendre, dans un pays où, comme en Angleterre, les lettres et les sciences sont loin d'être en souffrance, mais où, dès l'année 1852, on avait reconnu que l'étude des arts plastiques et graphiques se trouvait dans un état d'infériorité, relativement à quelques autres contrées de l'Europe. Eh bien, nous ne devons avoir aucun scrupule de l'avouer : en Belgique, c'est la propagation des œuvres littéraires et scientifiques qui se trouve en souffrance; le gouvernement belge devait donc se préoccuper de cet intérêt tout autant que de celui des beaux-arts; c'est ce qu'il a fait en créant une section littéraire et une section scientifique dans la commission des échanges internationaux, et il ne doit négliger aucun effort pour que les commissions du même genre, qui existent déjà ou qui pourraient être créées dans d'autres pays, soient constituées dans le même esprit. Il paraît oiseux de faire ressortir ici les avantages que les applications de l'art à l'industrie peuvent retirer de la reproduction et de l'échange des objets d'art disséminés par tout le monde; personne n'en conteste l'utilité; mais il nous paraît nécessaire d'expliquer comment pourront fonctionner les sections des lettres et des sciences, et de montrer de